## Prévention et Secours Civiques





## **PSC1** Diplôme national + RIFAP

CD 63

Formation reconnue par la préfecture

Reaction et Intervention Face à un Accident de Plongée

			Repas à organiser
Au local du CAP			ensemble pour le midi au local du CAP
à Beaumont			
	Mardi 6 janvier 2015	de 20 h 00 à 22 h	
Module	Samedi 10 janvier 2015	de 8 h 30 à 12 h	
PSC1	Samedi 10 janvier 2015	de 13 h 00 à 17 h	
(10 h)			
Module oxygéno thérapie	Vendredi 30 janvier 2015 Au local du CAP	de 19 h30 à 21h30	
Les modules RIFAP seront dispensés pendant des créneaux piscines			

Formateurs:

**D** Chassaing

P Hebert

P Madeuf

La formation Prévention et Secours Civiques 1 correspond à une formation secourisme de 10 h.

Pour le module RIFAP il faut rajouter un module oxygénothérapie + une séance piscine à définir pendant la formation PSC1 Les techniques de sortie d'eau seront perfectionnées avec votre encadrement technique.

## RIFAP obligatoire à partir du niveau 3

Accessible à tous, mais priorité à ceux qui passent des niveaux

<u>Coût</u>: 35 euros à l'ordre du comité départemental de plongée sous marine lors de la première séance.

Renseignements et inscriptions par mail avant le 3 janvier auprès de Didier CHASSAING

Venir avec votre numéro de licence 2015

Dates à définir en début de formation PSC1

☎: 06 84 59 42 89 chassaing.d@wanadoo.fr